



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)

**“Aider les organisations affiliées à mettre en oeuvre et à superviser
l’accord-cadre autonome CES-BUSINESSEUROPE/UEAPME-
CEEP sur l’harcèlement et violence au travail”**

Rome, 23-24 avril 2008

Programme provisoire

1^e Jour:

10.00-10.30: Enregistrement des participants et café d’accueil

10.30-11.00 : Allocution de bienvenue par **Maria Helena André (Secrétaire générale adjointe CES)**

11.00-12.15: *Introduction à l’accord-cadre: historique, contenu, interprétation, mise en oeuvre et suivi de mise en oeuvre*

Roland Gauthy et Stefan Clauwaert (Experts ETUI-REHS)

12.15-13.00: *Introduction au support apporté par la CES et son institut ETUI-REHS*

Maria Helena André (Secrétaire générale adjointe CES)

13.00-14.30: Déjeuner

14.30-18.00: “Tour de table” par pays/secteur (y compris discussion) sur :

- Le cadre législatif/contractuel existant en matière de harcèlement et violence au travail
- les possibilités d’améliorer ce cadre au moyen d’accords cadres européens (en utilisant les accords cadres sur le télétravail et le stress au travail comme cas d’études/exemples)
- les problèmes et goulets d’étranglement des différents modes de mise en oeuvre

**Présentation à préparer par chaque participant/ou par pays
(pause-café prévue vers 16.00)**

18.00 : Fin de la réunion

20.00: Dîner



Ce projet est organisé avec le support financier de la Commission européenne.

2^e jour:

- 09.00-11.00: Comment conscientiser et comprendre l'accord-cadre à tous les niveaux
Mise en œuvre de l'accord-cadre
Définition d'une check-list et des plans d'actions
- Suivi du « tour de table » + discussion
- 11.00-11.30: Pause café
- 11.30-13.00: « Tour de table » + discussion (suite)
Conclusions de la réunion
- 13.00: Fin de la réunion

